

# STAGES SYNDICAUX

2020 – 2021

1<sup>er</sup> trimestre

STAGE	Date	Lieux
Être S1 dans son établissement : pourquoi et comment ?	16 octobre 9h30 - 16h30	Chaumont
Intervenir en CA	6 novembre 9h30 - 16h30	Reims
Comprendre sa carrière	9 novembre 9h30 - 16h30	Troyes
Quand le travail fait mal	10 novembre 9h30 - 16h30	Reims
Droits des non titulaires	17 novembre 9h30 - 16h30	Reims
AED / AESH	19 novembre 9h30 - 16h30	Reims
Manuels numériques et école connectée	20 novembre 9h30 - 16h30	Reims
Exercer le métier de professeur documentaliste	24 novembre 9h30 - 16h30	Reims
Être S1 dans son établissement : pourquoi et comment ?	8 décembre 9h30 - 16h30	Reims
Comprendre sa carrière	22 janvier 9h30 - 16h30	Charleville- Mézières

## Comment s'inscrire :

- Demande d'autorisation d'absence à faire au moins un mois avant la date de tenue du stage et à déposer au chef d'établissement (voir modèle sur notre site : <https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>)

## ET

- Auprès du SNES par mail ([s3rei@snes.edu](mailto:s3rei@snes.edu)), téléphone (03.26.88.52.66) ou directement sur notre site (<https://reims.snes.edu/-Stage-2020-2021-.html>) en précisant si vous souhaitez ou non déjeuner au SNES (participation 8€)

**VOUS POUVEZ Y ASSISTER DE DROIT SANS PERTE DE SALAIRE** si vous faites la demande d'autorisation d'absence un mois avant la date de stage, et ce jusque 12 jours par an.

Avec le **snes**,  
fsu  
mon métier  
a du **sens**.

**Attention inscription : jauge limitée à 25 personnes par stage**